



## COMPTE RENDU ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

12 FÉVRIER 2021 SALLE DES FÊTES DE SAINT – ANDRÉ

Le club pétanque de cambuston colosse compte pour l'exercice 2021, 89 licenciés au 12 février 2021.

Dans ces statuts actuels il faut 2/3 de ses licenciés pour l'ouverture de la séance de l'assemblée générale. 62 personnes ont élargé la fiche de présence, le président peut à ce moment ouvrir la séance.

**18h15** : L'ordre du jour est énoncé :

### Assemblée générale extraordinaire :

- 1 – Modification des statuts
- 2 – Approbation des nouveaux statuts

### **Assemblée Générale Extraordinaire**

#### **1 – Modifications des statuts**

Après révision de nos statuts, il nous parait nécessaire d'apporter quelques modifications sur un certains nombres d'articles. En effet, nos statuts rédigés il y a de cela une dizaine d'années (depuis sa création en 2005) ne correspondent plus à notre véritable fonctionnement compte tenu du nombre important de nos licenciés mais également les différentes évolutions des règlements. Ces modifications permettront d'ajuster quelques points afin d'avoir une meilleure cohésion dans notre organisation administrative et sportive. Entre autre, nous avons chiffré nos compositions du Conseil d'Administration et du bureau (absent jusqu'à présent), l'adresse du siège social, le quorum pour la tenue de l'assemblée générale, ... .

#### **2 – Approbation des nouveaux statuts**

La lecture des présents statuts étant achevée et les réponses apportées aux différentes interrogations, les nouveaux statuts sont adoptés à la majorité des personnes présentes dont 1 seule abstention.

Nos statuts sont consultables sur notre site « [colossepetanque.com](http://colossepetanque.com) »

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée*

**Fin de la séance 18h45.**

Le secrétaire, André SYRACUSE

Cachet du club

Club de Pétanque Cambuston Colosse  
**C.P.C.C.**

N° affiliation CRPR 3019  
97440 SAINT-ANDRÉ

Le président, Alexis PAYET